

L'évaluation du « Grand oral »

Deux entrées sont proposées : La posture du jury dans l'évaluation/l'évaluation des candidats

1. La posture du jury

Dans le cadre de l'examen, l'enseignant qui a accompagné des élèves pendant l'année devient évaluateur dans un jury > cela implique qu'il change de posture.

- Accueillir l'élève de manière bienveillante et le mettre en confiance
- Rester impartial et impassible pendant tous les temps de l'oral (sujet et projet d'orientation). Ne pas porter de jugement ou celui d'un évaluateur d'un jury et pas celui du professeur formateur. S'affranchir des stéréotypes et préjugés.
- Egalité des 2 membres du jury quelles que soient leurs disciplines : chaque évaluateur se prononce sur l'ensemble de la prestation du candidat > pas de domaine réservé pour un membre du jury.
- Confrontation des deux avis du jury juste après la prestation du candidat. Pondération de l'un par rapport à l'autre.
- Utiliser la grille indicative commune = document de référence pour garantir l'équité entre les candidats et éviter les biais.
- Equilibrer les questions, faire preuve de pédagogie : La solidité des connaissances doit être évaluées autant par des questions naïves que des questions plus spécialisées. L'évaluation de l'oral, s'est se mettre à la portée du candidat. Compétence socio-linguistique : prendre en compte son auditoire.
- Demander des éclaircissements pour aller plus loin dans les explications.
- Pratiquer la « relance » pour aider le candidat à approfondir ou à « redémarrer » quand se produit un « blanc » dans son discours.

2. Evaluer le candidat

- Pas de pondération entre les différents critères, pas de compétence prioritaire, pas surévaluation.
- Chaque critère doit être pris en compte sur la totalité de l'épreuve : candidat tétanisé en début de l'épreuve puis son expression est plus fluide au fur et à mesure, on ne retient que le maximum. On ne pénalise pas ce qui est négatif.
- On valorise : on ne retranche pas de points. On ne compte plus les erreurs. L'erreur est admissible : elle est comprise dans le référentiel. En revanche la répétition de l'erreur ne l'est pas.
- Points sécables ou non sécables ? Conserver une vue globale de l'appréciation, associer évaluation holistique (globalité de la prestation) et évaluation critériée (grille). Utiliser l'ensemble de l'échelle des notes et ne pas hésiter à valoriser les très bonnes prestations.
- Ne pas classer les candidats les uns par rapport aux autres car c'est un examen et pas un concours > construire les notes au fur et à mesure.
- L'exhaustivité du sujet abordé pour les connaissances n'est pas la priorité. La qualité des connaissances se précise au fur et à mesure de l'entretien. Importance des questions au niveau de l'évaluation.
- Remédier : valoriser le retour sur l'erreur de la part du candidat.